



CPA Brossard

Ice Captain Information

If you are the ice captain for the first block of the day, you will need to get both the CD player/radio and ice captain's binder from the locker.

You and/or the coach(es) will have to set up the music box.

Please take attendance. The attendance sheets for all blocks are in the binder.

If there are skaters using parcels:

The skater must give you a parcel if he/she is not registered for the block. Enter her name, parcel number and all other required information onto the attendance sheet. The attendance sheet is in the PARCELS section. Place the parcel in the pouch on the inside cover of the binder. Parcels must be purchased in advance by contacting me at chi.nguyen@hotmail.ca. Neither money nor promises to pay next time are to be accepted by ice captains.

If there are block Z skaters:

The block Z skater must provide you his/her block Z card. Punch the card and record the skater's presence on the block Z attendance sheet which is in the binder in the BLOCK Z section.

During the block, please keep an observant eye on the ice to ensure security.

If there is an accident or injury:

The first aid kit is kept in the locker. An accident report located at the end of the binder must be filled out. Please leave the report in the binder and contact me to let me know that an accident report has been completed.

At the end of your block, you should pass the ice captain binder to the next ice captain. If she is not present, hand it to the replacement ice captain. If neither is present, please leave the binder by the rink door, propped up on the board and leaning against the glass.

If you are ice captain for the last block of the evening, please return the CD player/radio and binder to the locker.

If you must miss the block for which you are responsible, then please advise the replacement ice captain. If you cannot reach her, then please let me know.

Merci d'être bénévole ! / Thank you for volunteering!



CPA Brossard

INFORMATIONS POUR CAPITAINES DE GLACE

Si vous êtes capitaine de glace pour le premier bloc de la journée, il faudra aller chercher le lecteur de CD/radio et le cartable de la capitaine de glace dans le casier.

Vous et/ou les entraîneurs devront installer le lecteur de CD/radio.

Veillez prendre les présences. Vous trouverez les feuilles de présence pour tous les blocs dans le cartable.

S'il y a des patineurs utilisant des parcelles :

La patineuse doit vous remettre une parcelle si elle n'est pas inscrite au bloc. Inscrivez son nom, numéro de parcelle et toute information requise sur la feuille dans la section PARCELLES. Placez la parcelle dans la pochette située du côté intérieur de la couverture du cartable. Les parcelles doivent être achetées à l'avance. Pour l'achat, on peut me rejoindre à chi.nguyen@hotmail.ca. Ni l'argent ni des promesses de paiement ne doivent être acceptés par les capitaines de glace.

S'il y a des patineurs du bloc Z :

Les patineuses du bloc Z doivent présenter leur carte bloc Z. Poinçonnez la carte et inscrivez l'information demandée sur la feuille de présence bloc Z située dans la section BLOC Z.

Durant le bloc, gardez un oeil vigilant sur la glace pour veiller à la sécurité.

S'il y a un accident ou une blessure :

La trousse de premiers soins est dans le casier. Un rapport d'accident (situé à la fin du cartable) doit être complété. Veuillez laisser le rapport dans le cartable et m'aviser qu'un rapport a été complété.

À la fin de votre bloc, veuillez remettre le cartable à la prochain capitaine de glace. Si elle n'est pas présente, remettez-le à la remplaçante. Si ni un ni l'autre est présent, laissez le cartable près de la porte de la patinoire, contre la vitre.

Si vous êtes la dernière capitaine de la soirée, veuillez retourner le lecteur de CD/radio et le cartable au casier.

Si vous ne pouvez pas être présente au bloc pour lequel vous êtes capitaine, veuillez aviser votre remplaçante. Si vous n'arrivez pas à la rejoindre, veuillez s'il vous plaît m'aviser (chi.nguyen@hotmail.ca).

Merci d'être bénévole ! / Thank you for volunteering!



CPA Brossard

INFORMATIONS CONCERNANT LES PARCELLES

Qu'est ce qu'une parcelle ?

Les patineurs de niveau pré-préliminaire jusqu'au niveau senior s'inscrivent en début de saison aux blocs de leur choix et selon leur niveau. Lorsqu'un patineur veut patiner dans un bloc auquel il n'est pas inscrit, il doit acheter une parcelle (achat de temps sur la glace privée) et la présenter à la capitaine de glace. La capitaine de glace inscrira les informations dans le cartable. Si le bloc est complet, la parcelle sera remise au patineur et il ne pourra pas patiner.

Qui peut utiliser les parcelles ?

Tous les patineurs de niveau pré-préliminaire jusqu'au niveau senior peuvent utiliser les parcelles. Le patineur doit patiner sur un bloc de son niveau. Si le nombre maximum de patineurs permis sur la glace est déjà atteint, le patineur ne pourra pas patiner et on lui remettra la parcelle.

Les **patineurs du programme PP** peuvent à partir de l'écusson 4 utiliser des parcelles pour patiner dans des blocs auxquels ils ne sont pas inscrits, tout en respectant les conditions suivantes :

- Patiner dans les blocs ouverts (open), projet scolaire et pré-préliminaire/préliminaire, pourvu qu'il y ait encore de la place.
- Être en leçon privée avec son entraîneur en tout temps.
- Remettre à la capitaine de glace une parcelle. **Si le nombre maximum de patineuses permis sur la glace est déjà atteint, patineuses ne pourra pas patiner et on lui remettra la parcelle.**

Les **patineurs du programme semi-privé Star** peuvent utiliser des parcelles pour patiner sur des blocs auxquels ils ne sont pas inscrits, tout en respectant les conditions suivantes :

- Patiner dans les blocs ouverts (open), projet scolaire et pré-préliminaire/préliminaire, pourvu qu'il y ait encore de la place.
- Avoir une leçon avec son entraîneur. Le patineur peut continuer à patiner (suite à la leçon, par exemple) tant que son entraîneur est sur la glace. Si l'entraîneur quitte, le patineur doit quitter aussi.
- Remettre à la capitaine de glace une parcelle. **Si le nombre maximum de patineurs permis sur la glace est déjà atteint, le patineur ne pourra pas patiner et on lui remettra la parcelle.**

Comment acheter des parcelles ?

Contactez chi.nguyen@hotmail.ca.

Merci d'être bénévole ! / Thank you for volunteering!



CPA Brossard

INFORMATION ABOUT PARCELS

What is a parcel?

At the start of the season, pre-preliminary to senior level skaters register for the blocks they wish, according to their level. When a skater wants to skate on a block for which she is not registered, a parcel must be purchased (this is the purchase of ice time on a private block) and given to the ice captain. The ice captain will record the parcel information in the binder. If the block is full, the parcel will be returned to the skater and she will not be permitted on the ice.

Who can use parcels?

All **private skaters** (pre-preliminary to senior) can use parcels. The skater must skate on a block of their level. If the number of skaters on the ice has reached the maximum permitted, the skater won't be allowed to skate and the parcel will be returned to her.

PP skaters who have earned badge 4 or higher may use parcels to skate on blocks for which they are not registered, while respecting the following conditions:

- Skate on open, "projet scolaire" and pre-preliminary/preliminary blocks, provided there is still space available.
- Be taking private lessons with her coach at all times.
- Provide the ice captain with a parcel. **If the maximum number of skaters allowed on the ice has been reached, the skater won't be allowed to skate and the parcel will be returned to her.**

Semi-private Star skaters may use parcels to skate on blocks on which they are not registered, while respecting the following conditions:

- Skate on open, "projet scolaire" and pre-preliminary/preliminary blocks, provided there is still space available.
- Be accompanied by her coach and be taking a lesson. The skater may continue skating (after the lesson, for example) as long as her coach is on the ice. Once the coach leaves the ice, so must the skater.
- Provide the ice captain with a parcel. **If the maximum number of skaters allowed on the ice has been reached, the skater won't be allowed to skate and the parcel will be returned to her.**

How can parcels be purchased?

Contact chi.nguyen@hotmail.ca.

Merci d'être bénévole ! / Thank you for volunteering!